CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27035** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 60 979

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 83B24

Siret : 325 843 381 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 116243

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 676565

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE FRANCOIS LLIDO ET FILS

5 RUE DE HANGENBIETEN
67810 HOLTZHEIM

Téléphone : 03 88 78 10 22 **Fax :** 09 74 97 99 28

Portable : 06 87 28 19 64

Responsabilité légale :
LLIDO MARIE ANNE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : llidosarl@free.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 22 650 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	05/12/2024
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 13:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.